

LE FORESTAIN



Chères Forestaines, Chers Forestains,



SOMMAIRE

- Les événements passés
- Zoom sur une entreprise du village
- Infos diverses
- Un peu d'histoire du village
- A vos agendas

Votre Equipe Municipale, souhaite à chacun d'entre vous une année 2024, remplie de santé, de succès et réussites et animée de moments chaleureux en famille.

L'équipe municipale élue en janvier 2023 va continuer à gérer la commune dans l'intérêt général, avec comme objectif d'améliorer la qualité de vie dans notre village, tout en préservant l'aspect financier de la gestion communale.

En 2023 : sept transactions immobilières ont eu lieu dans notre village, l'Equipe municipale est heureuse d'accueillir ces nouveaux Forestains, qui ont choisis de venir s'installer à La Forêt le Roi. Nous leur souhaitons la bienvenue et une bonne intégration dans notre village.

En décembre dernier, suite à notre candidature, Madame FAURE Dominique Ministre en charge des collectivités locales, a décidé d'associer notre village au programme « Village d'Avenir », ce qui nous permettra d'avoir une aide en ingénierie de la part de l'Etat pour la mise en œuvre de notre projet de valorisation de notre patrimoine communal.

J'en profite pour remercier les membres de l'Equipe Municipale, pour leur dévouement et implication positive, toujours dans l'intérêt général.

Retour sur les actions de la municipalité en 2023 :

- La fin du gros chantier de la construction : les stations d'assainissement, en 2019 l'équipe municipale avait lancé, l'Etude de Maîtrise d'œuvre avec le bureau Hydra-Sectec pour trouver des solutions et des financements pour la création des nouvelles stations d'épuration. Cette même année La Foret le Roi, est devenue membre du Syndicat de l'Orge, pour la compétence générale assainissement et plus particulièrement pour la reconstruction des stations d'épuration. Et Depuis juin 2023, les deux stations sont en fonctionnement, équivalent 800 habitants laissant ainsi la possibilité d'accueillir de nouvelles constructions.
- En 2023 Lancement de la Révision du Plan Local d'Urbanisme, notamment pour lever le gel d'une parcelle de 8 800m², rue de la fiancée, afin de définir sa future destination.
- Demande d'inscription de l'Eglise St Nicolas auprès de la Direction du Patrimoine, en vue de la protection administrative de l'Eglise, mais également pour obtenir plus de subventions auprès du département, de la Région et du service de la conservation du Patrimoine, pour la réalisation des travaux nécessaires au maintien de l'Edifice,
- Réalisation partielle de réfection de voirie, place de l'Eglise, rte Boutervilliers, Richarville, entrée du parking de l'école, pour 31 891.33HT€, subvention du département pour 28 456€.
- Réfection de la signalisation au sol dans les rues du village.
- Pose de grillage dans le clocher de l'Eglise pour empêcher les pigeons y pénétrer.
- Réparation d'un mur de soutènement effondré dans la cave du bâtiment Presbytère.
- Signature d'une convention avec l'association CARAPATTES pour la gestion des chats errants sur le territoire, en très forte augmentation.
- Création d'un espace partagé sur le jardin communal situé dans la sente à Bau, L'Association La Foret Fleurie a acheté et y a planté des arbres fruitiers.
- 2023 c'est aussi l'arrivée de l'association La FORGE, route de Richarville, centre social pour tous, repère café pour les randonneurs et les voyageurs.
- 2023, beaucoup de moments festifs par différentes manifestations : chasse aux œufs à Pâques, le feu de St Jean, forum des associations, la brocante du village, Marché de Noel, Noël des enfants, Repas des aînés.

Les actions et perceptives pour 2024 :

- Poursuivre la révision du Plan Local d'Urbanisme, l'équipe municipale souhaite un développement modéré et constant, tout en conservant le caractère rural du village et sa qualité de vie.
- Création d'une MAM (Maison d'Assistantes Maternelles) dans l'ancien logement d'instituteur dans le bâtiment de l'école maternelle. Pouvant accueillir 12 enfants de 0 à 3ans, Ce qui fera de ce lieu un véritable pôle petite enfance avec la maternelle, avec les aides financières de la CAF et du département.
- Création d'un lotissement pavillonnaire privé de 8 lots, terrain à l'extrémité de la rue de la Mare aux Loups. Le dossier sera déposé courant du 1er trimestre.
- Lancement de l'aménagement sécuritaire et stationnement de la rue St Mard.
- Sécurité sur la départementale, côté Etampes. L'Equipe municipale en collaboration avec le service voirie du Département travaille pour trouver des solutions afin de faire ralentir la vitesse des véhicules. Début Février 2024, il sera mis en place route d'Etampes à titre expérimental un dispositif pendant 3 mois, pour casser la vitesse des véhicules. Ensuite, cette mise en place pourra devenir définitive, si cela est concluant. La commune n'est pas décisionnaire sur la gestion de la voirie départementale et doit recueillir l'avis et l'accord du Département avant tous travaux. En revanche, les investissements sont du ressort de la commune avec possibilité de subvention partielle.
- Nettoyage intérieur du clocher, suite à la présence des pigeons depuis des années.
- Ouverture de la Bibliothèque par l'Association ABELS, mise à disposition des locaux. L'association a de nombreux projets, notamment avec les écoles des 4 villages etc...
- La commune et les administrés participeront à l'opération Essonne-Vert/ Essonne Propre en collaboration avec le département : nettoyage de printemps sur tout le territoire communal, nous vous espérons nombreux, la date vous sera communiquée ultérieurement.
- Dans le même esprit citoyen, le nettoyage de la mare se poursuivra au printemps, par des forestains volontaires, Nous vous remercions par avance de votre active participation et nous comptons sur vous, et oui un devis de 15 000€ pour cet entretien ne peut être supporté par le budget communal.

- Le fleurissement du village sera assuré comme chaque année par l'association LA FORET FLEURIE, nous les remercions pour le temps passé, (plantation, désherbage, arrosage...)
- Le samedi 09 mars, aura lieu salle du presbytère, une rencontre avec le SIREDOM pour une information compostage + distribution de composteur. Les informations vous seront transmises ultérieurement par flyer.
- Poursuite des nombreuses activités en 2024: sportives, créatives, Bien-être par l'Association Boissy Loisirs Santé dans les salles communales, ou chacun peu y trouver une activité qui lui convienne et également par le club d'échecs d'Arpajon représenté à La Forêt le Roi par M. NGUYEN. Je remercie l'ensemble des acteurs et bénévoles de ces Associations

Sachez que l'équipe municipale est à votre écoute et que les portes de la mairie vous sont ouvertes, service de proximité et de solidarité du bon vivre ensemble.

La Municipalité vous souhaite une excellente année 2024.

Marie-Ange GANGNEBIEN

Etat Civil



02/11/2023 : LEJEUNE Mireille

28/11/2023 : LEMAIRE Michèle

03/01/2024 : DESROLLES René



28/11/2023 : GUILLAUME William



23/09/2023 : JONCHERE Glen et PILET Héloïse

Si vous avez perdu un effet personnel sur la commune, pensez à passer en mairie. Si la mésaventure vous arrive dans les bus, rendez-vous dans la zone d'activité :
Francilité Ouest Essonne- Z.A. des Epinants à ETAMPES
tél : 01 64 94 55 45



Horaires d'ouverture de votre Mairie

LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI
9H – 12H 13H – 18H	Fermé au public	9H – 12H 13H – 18H	9H – 12H 13H – 18H	8H – 12H	Uniquement sur rendez-vous

LES EVENEMENTS PASSES

Commémoration : samedi 11 novembre 2023.



Repas des aînés : samedi 9 décembre 2023



Le repas des anciens s'est tenu en ce 9 décembre. C'est l'occasion pour nos aînés de passer une agréable journée autour d'une bonne table.



LES EVENEMENTS PASSES

Le Noël des enfants: samedi 16 décembre 2023



LES EVENEMENTS PASSES

Les vœux de la nouvelle année autour de la galette des rois : dimanche 14 janvier 2024



Vous étiez nombreux à assister aux vœux du maire au cours desquels un bilan de l'année écoulée et les perspectives ont été évoqués.

Un moment de convivialité a ensuite été partagé autour d'une galette. Le tout en présence de Dany Boyer, Vice-Présidente du Conseil Départemental, de Pierre Vallée, Maire des Granges Le Roi et des membres du Conseil Municipal.



ZOOM SUR UNE ENTREPRISE DU VILLAGE



Rencontre avec Sylvia Martin : Votre Conseillère de Proximité en Immobilier à La Forêt-le-Roi

Avec une carrière dédiée à l'immobilier depuis plus d'une décennie, je suis fière de mettre à votre service mon expertise et ma passion pour vous accompagner dans vos projets de vente. Membre du réseau IAD France, mon parcours s'est construit sur 150 transactions réussies et une connaissance intime de notre secteur.

Au cœur de notre petit village sans gare ni commerce, je sais combien chaque maison ou parcelle de terre est unique. Mon engagement ? Valoriser chaque bien avec la même ardeur et la même attention que si c'était mon propre investissement.

Mais au-delà de ma passion, je m'appuie sur des formations continues ce qui me permet de rester à la pointe des évolutions du marché immobilier, assurant ainsi un service à la fois humain et professionnel. Et pour que chaque aspect de votre vente soit géré avec la plus grande efficacité, je travaille en synergie avec un réseau solide de partenaires professionnels du secteur – courtiers, géomètres, marchands de biens et biens d'autres – tous mobilisés pour soutenir vos ambitions.

Dans notre village de La Forêt-le-Roi, j'ai déjà accompagné de nombreux voisins dans la vente de leur propriété. C'est avec fierté qu'ils me recommandent aujourd'hui, preuve de la confiance et de la satisfaction que j'ai su instaurer.

Une cliente récente, Mme X, a partagé son expérience : « Une agent immobilier de grandes qualités ! C'est ma 2e transaction avec Me Martin et toujours un vrai plaisir de travailler avec une professionnelle de cette qualité. Disponibilité, rigueur, réactivité, accompagnement et conseils...

iad
Sylvia MARTIN
Conseillère en immobilier
0663557471
sylvia.martin@iadfrance.fr



N'hésitez pas à faire appel à elle. Vous ne serez pas déçu. 5/5 »



Pour une rencontre sans engagement, où pour simplement échanger sur le potentiel de votre bien, je vous invite à me contacter. Votre projet mérite l'excellence et un suivi personnalisé, et c'est ce que je m'engage à vous offrir.

INFOS DIVERSES

Vague de froid -se préparer



Si je remarque une personne sans abri ou en difficulté dans la rue, j'appelle le 115.

Je consulte les prévisions de Météo-France sur www.meteo.fr ou au 32 50 (0,34€/min)

Je m'informe sur les conditions de circulation sur www.bison-fute.equipement.gouv.fr

Comprendre ce qui se passe dans mon corps en cas de vague de très grand froid

Le très grand froid demande à mon corps de faire des efforts supplémentaires sans que je m'en rende compte. Mon cœur bat plus vite pour éviter que mon corps se refroidisse. Cela peut être particulièrement dangereux pour les personnes âgées et les malades chroniques.

Si je reste dans le froid trop longtemps, ma température corporelle peut descendre en dessous de 35°C, je suis alors en hypothermie. Mon corps ne fonctionne plus normalement et cela peut entraîner des risques graves pour ma santé.

Si je reste dans le froid trop longtemps, les extrémités de mon corps peuvent devenir d'abord rouges et douloureuses, puis grises et indolores (gelures). Je risque l'amputation.

Si je fais des efforts physiques en plein air, je risque d'aggraver d'éventuels problèmes cardio-vasculaires.

Si je dois absolument sortir, je redouble de précaution

- Je couvre particulièrement les parties de mon corps qui perdent de la chaleur : tête, cou, mains et pieds.
- Je mets plusieurs couches de vêtements, plus un coupe-vent imperméable.
- Je me couvre le nez et la bouche pour respirer de l'air moins froid.
- J'évite de sortir les bébés, même bien protégés.
- J'évite de sortir la nuit car il fait encore plus froid.
- Je mets de bonnes chaussures pour éviter les chutes sur un sol glissant.
- Je me nourris convenablement, et je ne bois pas d'alcool car cela ne réchauffe pas.
- Je ne fais pas d'efforts physiques, comme porter des objets lourds...

Autant que possible je reste chez moi en m'étant organisé à l'avance :

- j'ai prévu de l'eau et des produits alimentaires.
- Je donne des nouvelles à mes proches.
- J'ai tous les médicaments nécessaires.
- Je chauffe sans surchauffer et j'ai vérifié l'état de marche de mon installation.

NOUVEAUX HORAIRES des déchèteries de BRIIS-SOUS-FORGES - DOURDAN - SAINT-CHÉRON

HORAIRES D'ACCUEIL	Horaires d'ÉTÉ Du 1 ^{er} avril au 14 octobre		Horaires d'HIVER Du 15 octobre au 31 mars		BRIIS SOUS FORGES	DOURDAN	SAINT CHÉRON
	Matin	Après-midi	Matin	Après-midi			
Lundi	10h-12h	13h-17h45	10h-12h	13h-16h45	FERMÉ		FERMÉ
Mardi	10h-12h	13h-17h45	10h-12h	13h-16h45	FERMÉ	FERMÉ	
Mercredi	10h-12h	13h-17h45	10h-12h	13h-16h45			FERMÉ
Jeudi	10h-12h	13h-17h45	10h-12h	13h-16h45		FERMÉ	
Vendredi	10h-12h	13h-17h45	10h-12h	13h-16h45			
Samedi	9h-12h	13h-17h45	9h-12h	13h-16h45			
Dimanche & Jours fériés	9h-12h	FERMÉ	9h-12h	FERMÉ			



INFOS DIVERSES



Vous vous posez des questions sur votre orientation scolaire ou professionnelle, votre reconversion ? Appelez le

 **N° VERT**
APPEL GRATUIT **0800 730 640**

pour être orienté vers le bon interlocuteur.

oriane
île de France

Agence régionale de la promesse républicaine et de l'orientation



 oriane.info
 oriane@iledefrance.fr

 Région
île de France

Avec le FabuLab 91

imaginez et créez vos objets grâce aux machines numériques

GRATUIT et ouvert à tous

Imprimante 3D, brodeuse numérique, découpeuse laser...



Accès libre les samedis du 13 janvier au 23 mars 2024 (sauf le 27 janvier et pendant les vacances scolaires)

De 10h à 13h et de 14h à 17h
Médiathèque Diane-de-Poitiers,
4 rue Sainte-Croix, 91150 Étampes

Plus d'infos sur bibliosud.essonne.fr



Vous pouvez les joindre par mail :

fabulab91@cd-essonne.fr.

Pour plus d'information sur le fonctionnement du lab itinérant ou la mise en place d'un partenariat, contactez :

Kevin Fellmann au 01 69 12 36 76.

Vous aimez apprendre, inventer et fabriquer, venez participer gratuitement à l'un de nos ateliers FabuLab91.

Découvrir l'impression 3D

Initiez-vous à la modélisation et à l'impression 3D. Imaginez, créez des objets en 3D, et récupérez votre création en fin de journée!
Le 20 janvier de 10h à 12h - Adultes et jeunes à partir de 10 ans

S'initier à la broderie numérique

Créez un motif avec un logiciel de dessin, choisissez les points et envoyez-le sur la brodeuse!
Le 20 janvier de 14h à 17h - Adultes et jeunes à partir de 10 ans

Les Fabriks

Venez fabriquer un objet sur l'une de nos machines!
Le 24 janvier et le 7 février de 14h à 16h30 - Adultes et jeunes à partir de 10 ans

Personnaliser un t-shirt ou un sac avec un flocage créatif

Une idée de logo, de texte, de dessin... ? Assistez à notre atelier de flocage, technique la plus accessible pour personnaliser n'importe quel textile.
Le 3 février de 10h à 12h - Adultes et jeunes à partir de 10 ans

Découvrir la découpe et la gravure laser

Dessinez et personnalisez un porte-clés avec la gravure et la découpe laser.
Le 3 février de 14h à 17h - Adultes et jeunes à partir de 10 ans

C'est quoi l'intelligence artificielle ?

C'est quoi l'intelligence artificielle ? Le Deep Learning ? Découvrez-le en apprenant à un robot comment se comporter !
Le 21 février de 10h à 12h - Adultes et jeunes à partir de 12 ans

Football robotique

Programmez un robot autonome pour marquer le plus de buts et devenir le meilleur robotier !
Le 21 février de 14h à 16h

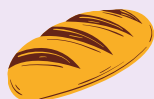
Comment participer ?

Inscription gratuite auprès de la médiathèque sur place ou au **01 64 94 05 65**
Médiathèque Diane-de-Poitiers
4 rue Sainte-Croix, 91150 Étampes
Contact : fabulab91@cd-essonne.fr



Du pain à la Forêt-le-Roi

Il est possible de passer commande sur place ou par mail : laforge@agdve.com



Dépôt de pain dans votre village



Pains et Brioches Bio au levain
A LA FORGE
Contact : agdve@agdve.com

Mercredi de 9h30 à 12h et
Vendredi de 15h à 18h
52, rue du pont de l'Aridaine





Pour qui ? Comment ?

- **Enfant ou Adolescent**

Parents, vous constatez qu'il est en retard dans son développement, qu'il est maladroit, se perd dans l'espace et le temps, qu'il éprouve des difficultés dans les apprentissages, qu'il ne se concentre pas, qu'il est anxieux, déprimé, nerveux, qu'il a des tics, des blocages émotionnels, qu'il bégaye, qu'il se renferme, communique moins, perd confiance en lui, qu'il s'adapte peu aux situations sociales...



- **Adulte**

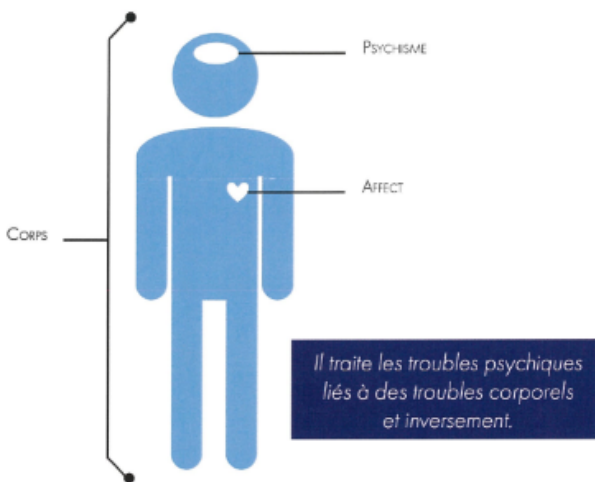
Vous souffrez de troubles du sommeil, stress, dépression, anxiété, émotivité, difficultés à s'adapter au milieu professionnel, douleurs chroniques...

PLUS AGÉS

Vous souffrez de troubles de l'équilibre, perte de confiance en soi, mémoire défaillante, peur de chuter, stress, dépression, anxiété, émotivité...

LA PSYCHOMOTRICITÉ C'EST QUOI ?

LE PSYCHOMOTRICIEN PREND EN COMPTE :



EN UTILISANT :



IL INTERVIENT ÉGALEMENT DANS LA PRISE EN SOIN
DU HANDICAP ET DES MALADIES DÉGÉNÉRATIVES.

Anaëlle LANDTMETERS
Psychomotricienne D.E

97 Rue d'Angerville,
91410 Les Granges-le-Roi

email : anaellelandtmeters@gmail.com

portable : 06 07 60 77 31



RDV possible sur Doctolib



L'association la Forêt Fleurie au travail en fin d'année



Aidé par Patrick et Jean Michel, nous avons commencé les plantations des arbres fruitiers.

Nous avons creusé puis rebouché certains trous puis creusé à nouveau pour trouver l'emplacement idéal à chaque arbre.



Un cerisier, deux pommiers, un prunier, un néflier, et un abricotier ont trouvé leur nouvel emplacement sur le terrain.

Nous avons passé un bon moment malgré le froid et la pluie. Les jours suivants Zita a pris soin de "ses bébés" comme elle aime le dire.. Merci à Jean Michel et Patrick pour leur aide précieuse.. La Forêt Fleurie est heureuse d'avoir pu offrir ces arbres fruitiers et ainsi participer à l'embellissement du village.



Cette année encore la Forêt fleurie a organisé son traditionnel Marché de Noël le 26 novembre dernier. Merci à la Municipalité, qui depuis de nombreuses années, met à notre disposition la salle polyvalente pour que cet évènement puisse avoir lieu.

Les exposants ont répondu présents comme toujours, nous avons pu découvrir les créations de Cindy de la savonnerie artisanale Maison Gina Cantono, les bijoux uniques d'Isabelle, les créations de Noël de Blandine, le cartonnage de Josiane, tous les travaux de couture de Bernadette, Karine, Juliette, les lampes si particulières de Patrick.. et j'en oublie.



Comme chaque année, Le Père Noël a eu la gentillesse de répondre favorablement à notre invitation et a rencontré les enfants présents; il a bien sûr emmené avec lui toutes les lettres que ces derniers lui avaient apportées. Encore une belle journée dont on se souviendra..Toute l'équipe de la Forêt fleurie vous donne rendez vous l'année prochaine pour un nouveau Marché de Noël.





Lettre n° 135 : 8 janvier 2024

Les vacances

L'école a fermé ses portes le 5 décembre dernier, et après quelques jours de remise en ordre du pensionnat, Tashi a pu profiter de vacances bien méritées avec les 2 orphelins, Prayash et Gyalsen Sherpa, dont elle est un peu la mère adoptive.

Le 13 décembre, Tashi et les 2 garçons ont pris la route de Gangtok, capitale du Sikkim, avec Munnu, professeure amie de Tashi et ses 2 grandes filles, pour assister à un enseignement du Dalaï Lama.

Une foule immense remplissait la ville, le stade, et l'enseignement était diffusé en direct par hauts parleurs.



A 1500 m, Gangtok est une jolie ville, à flanc de montagne, très en pente, mais où il est agréable de déambuler, de nuit comme de jour.

Le petit groupe a profité des vacances pour une escapade dans un parc d'accrobranches, dans les environs de Gangtok, à la grande joie des adolescents, harnachés comme il se doit pour ce genre d'acrobaties.



Tashi, Prayash, Munnu, Gyalsen

De retour à Phadamchen, Tashi et les garçons y ont retrouvé Paljor et Bhir Bahadur le cuisinier, qui gardaient le pensionnat et s'occupaient des derniers touristes avant les grands froids.

Prayash est resté, mais Gyalsen est parti suivre des cours de maths à Rongli, pour un examen qu'il doit passer pour entrer dans une certaine école.

Tashi est partie « en vacances » à Zuluk.

Les « lotus », qui l'adorent, étaient ravis de la retrouver à Zuluk, et elle de se retrouver parmi eux.

Là il n'y a plus de « directrice » du pensionnat mais une amie qui n'est pas en reste pour écouter les petites histoires, se balader ou danser, et le soir se réchauffer en chantant avec eux autour d'un feu.



Pour faire partie de l'association et recevoir la lettre, il faut au moins y adhérer, moyennant 20 € pour l'année. Depuis l'AGE de 2022, donateurs et parrains/marraines ne sont plus tenus de rajouter cette adhésion à leurs versements.

Nous rappelons que depuis novembre, les adhésions et les dons peuvent aussi être payés en ligne, par carte bancaire sécurisée, via le site : www.helloasso.com/associations/le-jardin-des-lotus-pema-tsel

• Dernière expo de l'année

La semaine de Noël, du 18 au 24 décembre, Raymonde et Anne-Marie ont tenu la « boutique éphémère » dans la belle salle d'expositions de l'Office de Tourisme de Dourdan, à côté du château.

Outre le plaisir d'y retrouver les dames de l'Office, s'est ajouté celui d'y revoir des amis, venus, parfois de loin, spécialement pour faire des achats au JDL.

Cette semaine a permis d'ajouter 1402 € de ventes d'artisanat au compte de l'association.



Un peu d'Histoire du village

L'Eglise Saint-Nicolas

Extrait bulletin n° 21 de la Société Littéraire de Dourdan :

En consultant le Pouillé du diocèse de Versailles de l'Abbé Gauthier (1876) (maire Adolphe BLOT), nous trouvons que l'érection ancienne de l'Eglise Saint-Nicolas date du XIème siècle, alors que sa construction date du XIIème.

Les différents éléments architecturaux constituant l'ossature de l'édifice viennent conforter, en partie, la période du XIIème siècle que je viens de citer.



Nous allons décrire rapidement l'édifice et voir comment il a évolué au travers des périodes de construction et reconstruction allant du XIIème siècle au milieu du XVIème.

L'église a une forme rectangulaire orientée et possède un chevet hémisphérique. Ses murs extérieurs se composent de silex de Beauce et pierres calcaires assisées. Les contreforts, sous-dimensionnés, sont montés soit en calcaire, soit en grès assisé.

Deux contreforts, se trouvant contre le mur sud, ont été repris car à une certaine époque, leur inertie n'était pas suffisante pour reprendre la poussée de voûtes.

L'espace intérieur, composé d'une nef et de deux bas-côtés, est voûté sur croisées d'ogives. Le clocher qui est l'élément le plus ancien, se situe dans la première travée du bas-côté Nord. Nous allons décrire rapidement l'édifice et voir comment il a évolué au travers des périodes de construction et reconstruction allant du XIIème siècle au milieu du XVIème.



Comme beaucoup d'édifices de la région, cette église a subi des modifications et des agrandissements dont les traces sont encore visibles aujourd'hui. Sans nul doute, le clocher carré et trapu s'apparente bien aux constructions des édifices de notre région, ses croisées d'origines, dont le profil dessine un tore, sa toiture en bâtière, ses baies en arc légèrement brisées sont des éléments architecturaux qui s'intègrent dans la période du XIIème siècle- début XIIIème.



Jadis, le chœur et le sanctuaire étaient éclairés par cinq baies en arc brisé. Actuellement, seules deux baies permettent à la lumière du jour d'entrer dans le sanctuaire car les trois autres sont bouchées.

Si nous examinons les trois voûtes constituant le chœur, force est de constater que les nervures ont des profils différents qui s'échelonnent entre la fin du XIIème siècle-début XIIIème, et le XVIème. A la fin du XIIème siècle ou au début du XIIIème, l'Eglise ne devait comporter qu'un vaisseau central avec un sanctuaire et un clocher. Au début du XVIème siècle, un besoin d'espace s'est fait sentir puisque les deux bas-côtés ont été rejoutés vers 1531.

Ce fait n'est pas nouveau dans notre région, car les églises de Sermaise, Les Granges-le-Roi, Villeconin et bien d'autres traduisent ce besoin d'extension dans leur architecture. L'église de La Forêt-Le-Roi rejoint donc toute cette lignée d'édifices ruraux restaurés et agrandis après la terrible période de la guerre de Cent ans.

En 1844, le baron des Etards, alors propriétaire du château, fit restaurer la chapelle Sainte-Adélaïde. Ensuite, le conseil municipal autorisa à faire boucher la porte de ladite chapelle et à rouvrir une fenêtre donnant sur le presbytère.



Chapelle de la Vierge



Chœur



Chapelle de la Sainte-Trinité



Chapelle de la Sainte-Adélaïde

Le 04 Janvier 1846, (maire Charles SAVOURE) le Maire exposa aux conseillers que la réunion avait pour objet de concéder à perpétuité au baron des Etards la chapelle qu'il avait fait restaurer.

Comme le conseil acceptait cette donation, que cette chapelle n'était « d'aucune utilité pour le service public et qu'il n'avait été fait jusqu'à ce moment d'offre plus avantageuse », le conseil municipal autorisa à céder la chapelle au baron des Etards.

Le baron versa ensuite une rente pour dire « la quantité de 80 messes basses environ pour les personnes dont les noms lui avaient été donnés en temps et lieux convenables », pour le bureau de charité de La Forêt Le Roi pour être distribués « aux pauvres les plus nécessiteux et aux époques jugées convenables ».

La chapelle fut bénie par Mgr Gros en 1846, et selon le souhait du baron des Etards, elle fut placée sous l'invocation de Sainte-Adélaïde pour perpétuer le souvenir de sa fille prénommée ainsi, qui était décédée à l'âge de 16 ans.

Le baron demanda aussi « que dans aucun temps ni dans aucune circonstance, on ne pourra rien changer à la destination ou à la forme de la chapelle, y pratiquer aucune espèce d'ouverture, de sépultures ou autres ».

L'Eglise Saint-Nicolas n'est pas classée parmi les monuments historiques.

Au cours de la séance du 28 mai 1976, (maire Pierre AUBERGE) les élus ne furent pas favorables au classement de l'Eglise Saint-Nicolas comme monument historique, mais savait-il que le 15 novembre 1925 (maire Charles AUBERGE), le conseil municipal en avait fait la demande ?

Celle-ci fut d'ailleurs renouvelée le 08 avril 1926, car les conseillers considéraient que l'Eglise présentait « un intérêt à la fois artistique et historique ». A la suite d'une réponse négative du Ministre de l'Instruction Publique et des Beaux-Arts, le conseil municipal tenta sa chance une dernière fois le 22 juillet 1928 alors qu'il venait d'ajourner des travaux de restauration de la toiture, encore une fois le classement n'a pas été retenu.

Un peu d'Histoire du village



Le Forestain fête ses 40 ans cette année !



A ce propos, saviez-vous que les 1eres éditions du Forestain paraissaient annuellement et que le 1er exemplaire avec une couverture quadrichromée date de 1989 ?



Pour cet anniversaire un jeu sur l'histoire du village est organisé tout au long de l'année. Les réponses seront dévoilées dans les éditions suivantes. Un gagnant sera désigné début 2025 ; un lot surprise lui sera alors remis



Pour cette édition, nous vous proposons un zoom sur le centre du village :

1. A quels saints est dédiée l'Eglise du Village ? (*Plusieurs réponses possibles*)

- Saint Blaise
- Saint Benoit
- Saint André
- Saint Nicolas
- Saint Barnabé
- Saint Pierre

2. Avant d'abriter la mairie, à quel usage étaient destinés les locaux actuels ?

3. Quelle figure politique fit un discours le 16/06/1965 sur la Place de la mairie ?

4. En quelle année la première bibliothèque a été ouverte ?

- 1965
- 1975
- 1978
- 1983

**Déposez vos réponses en mairie ou sur notre
adresse mail : leforestain@gmail.com.**

Nous comptons sur vous !!!



A VOS AGENDAS !



Samedi 9 Mars

Pour vous inscrire :

Je tape le lien suivant dans la barre de recherche en haut de mon navigateur internet :

<https://urlz.fr/piiY>

Je remplis le questionnaire qui s'affiche →

- **Lundi 1er Avril** : Chasse aux oeufs pour les enfants (*participation jusqu'à 12 ans*)
- **Vendredi 31 Mai** : Fête des voisins
- **Samedi 22 Juin** : Feu de la Saint-Jean
- **Dimanche 8 Septembre** : Brocante du village

VOTRE MAIRIE VOUS SOLLICITE

Afin de vous communiquer toutes informations générales (exemple : non ramassage des poubelles, coupure d'eau etc...) Pouvez-vous communiquer vos adresses mail, votre téléphone afin de réaliser un répertoire des habitants du village sur le canal de communication de votre choix ci-dessous.

MERCI

Chers Forestain(e)s, veuillez bien identifier votre numéro de voirie sur vos boîtes aux lettres ou sur vos portails afin de faciliter les services de livraison, courrier.

MERCI

COMMUNICATION



- **Site internet** : laforetleroi.fr
- **Facebook mairie** : La Forêt-le-Roi 91410
- **Téléphone** : 01 64 95 71 22
- **Email de la mairie** : laforetleroi@wanadoo.fr
- **Facebook village** : La Forêt-le-Roi: ventes, partage, échanges et entraide, Village solidaire.
- **Comité des fêtes** : laforetenfete.fr